

**Porteur du projet :**

VICAT

**Types d'actions :**

Préservation / Gestion

**Milieus :**

[Autres milieux artificialisés](#) [1]

**Espèces :**

[Mammifères](#) [2]

**Date:**

2012

**Cadre de l'action:**

Doctrine Éviter - Réduire - Compenser

**Région:**

[Auvergne - Rhône-Alpes](#) [3]



**Contexte et objectifs :**

Un bâtiment ayant accueilli un transformateur électrique était connu pour servir de gîte d'estive régulier pour un individu de Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et était utilisé très occasionnellement par d'autres espèces (pipistrelles, murins). Il comprenait plusieurs espaces individuels accessibles de l'extérieur, des ouvertures de fenêtre, ainsi qu'une tourelle. Le bâtiment, situé le long d'un chemin rural en zone boisée, était inclus à l'emprise d'un projet de carrière. Plusieurs options étaient envisagées pour ce bâtiment, allant de sa restauration en vue de l'intégrer aux locaux sociaux, à sa destruction.

Il a finalement été décidé de maintenir le bâtiment et de le dédier entièrement aux chiroptères en réalisant des travaux et tenter d'améliorer sa capacité d'accueil. Une couronne boisée autour de ce bâtiment a été maintenue pour isoler le site de la fréquentation humaine.

L'objectif était notamment de pérenniser ce site-relais pour le grand rhinolophe en été, et d'offrir une meilleure capacité d'accueil pour les chauves-souris en général : aucun objectif quantitatif ni qualitatif n'était fixé.

L'autorisation de la carrière intègre un arrêté préfectoral de dérogations nécessité par la présence de nombreuses espèces protégées, comprenant notamment le Grand Rhinolophe. Les mesures concernant le bâtiment sont intégrées à cet arrêté de

dérogations et il est prévu un suivi annuel des chauves-souris (carrière et bâtiment).

## Description :

Les travaux ont été réalisés suite à l'obtention de l'arrêté préfectoral de carrière, en décembre 2011 ; ils sont détaillés ci-après :

- relier les différents espaces indépendants constituant le volume du bâtiment : une ouverture a été réalisée à la disquette afin de faire communiquer deux espaces initialement indépendants, chacun étant accessibles depuis l'extérieur. Ainsi, toutes les pièces du bâtiment communiquent entre elles désormais,
- murir les accès et fenêtres du bâtiment, tout en maintenant des ouvertures de petite taille et de forme horizontale,
- ouvrir un accès en partie haute de la tourelle,
- poser une porte avec cadenas afin d'interdire l'accès à toute personne non concernée par le suivi du site,
- projection de crépi au plafond pour créer des formes irrégulières afin de faciliter l'accroche des chauves-souris
- pose de trois panneaux en bois (taille : 80 \* 60) en partie haute des murs, à l'extérieur, afin de varier la possibilité d'accueil du site de façon à proposer des gîtes pour d'autres espèces.

## Bilan :

Un suivi simplifié par observation dans le gîte était en place depuis 2001 par une association naturaliste. Le site a fait l'objet d'un état initial dans le cadre de l'étude d'impact du projet de carrière. A partir de 2013 les suivis se sont systématisés, à raison de 3 à 4 visites annuelles et des visites hivernales ainsi qu'un suivi élargi du bâtiment et de son environnement en fin d'été. La technique de suivi a évolué depuis 2013. Il a été réalisé en 2017 de la façon suivante :

- visites du bâtiment, reconnaissance visuelle des individus, sans capture,
- écoute nocturne sur 6 points situés aux alentours du bâtiment et analyse des spectrogrammes enregistrés à l'aide des appareils suivants :
  - Détecteur *D240x (Pettersson Elektronik AG)*, couplé à un ordinateur pour déterminer l'espèce en fonction du spectre de fréquences émises,
  - Enregistreur *SM4 Full Spectrum (Wildlife Acoustics)*, permettant un enregistrement sur une plage de temps déterminée.

La partie « suivie » a été confiée à l'Association Nature Nord Isère Lo Parvi (38 460 Trept) et le bureau d'études Reflex Environnement (69 340 Francheville).

Les résultats sont présentés dans le tableau ci-contre (cliquer sur la photo). Le bilan basé sur les suivis réalisés depuis 2010, fait apparaître :

- que vis-à-vis de la constitution du peuplement de chiroptères présent au sein et à proximité de la carrière, les données acquises ne mettent pas en évidence une modification sensible de sa composition (d'un point de vue biodiversité),
- une utilisation estivale annuelle du bâtiment par plusieurs espèces de chauves-souris, démontrant l'avantage certain d'avoir conservé et optimisé ce bâtiment en tant que gîte lors de la conception du projet,
- une augmentation du nombre d'espèces observées ou détectées aux abords du bâtiment liée au renforcement des prospections en 2017 par l'utilisation d'un enregistreur automatique sur plusieurs jours consécutifs au printemps,
- des variations sur le nombre d'individus observés,
- le constat d'une copulation avérée du Grand Rhinolophe sur le site observée en 2017
- à ce jour, les gîtes posés sur les murs extérieurs ("faux volets en bois") ne semblent pas encore utilisés,
- il est envisagé à terme de poser quelques briques creuses à l'intérieur du bâtiment.

Par ailleurs cette réalisation s'insère parmi d'autres études et actions en faveur de la préservation des chiroptères qui ont lieu dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu située à proximité de la carrière (gestion de milieux, d'arbres à cavités, étude de peuplements) et dans les hameaux alentours (comptage et protection de colonies de reproduction chez des particuliers).

 [tableau\\_resultats.pdf](#) [4]

## Horizontal Tabs

**Prénom, nom:**

Charles-Frédéric Lemaitre

**Structure :**

Vicat

**Fonction :**

référent biodiversité/ représentation institutionnelle

**Adresse mail :**

[charles.lemaitre@vicat.fr](mailto:charles.lemaitre@vicat.fr) [5]

**Pour en savoir plus :**

[VICAT](#) [6]

---

**Source URL:**

<http://www.genieecologique.fr/amelioration-de-la-capacite-daccueil-de-chiropteres-dun-batiment-desaffecte>

**Liens**

[1] <http://www.genieecologique.fr/milieus/autres-milieus-artificialises>

[2] <http://www.genieecologique.fr/especes/mammiferes>

[3] <http://www.genieecologique.fr/regions/auvergne-rhone-alpes>

[4] [http://www.genieecologique.fr/sites/default/files/tableau\\_resultats.pdf](http://www.genieecologique.fr/sites/default/files/tableau_resultats.pdf)

[5] <mailto:charles.lemaitre@vicat.fr>

[6] <http://www.vicat.fr/>